

pouvoir pas sortir des plans, des coutumes et des habitudes de ses ancêtres. Eh bien ! je pense que la loi qui sera passée par cette honorable Chambre au sujet des chemins de fer convaincra les plus sceptiques que ces reproches adressés au peuple de la Province de Québec ne sont aucunement mérités.

Ou dit que les comparaisons sont odieuses: c'est peut-être vrai ; mais je ne craindrais pas, en tenant compte de notre position géographique, de notre sol et de notre climat, de comparer notre Province à n'importe quelle partie du continent.

Quant à l'intérêt que nous prenons dans l'avancement des améliorations publiques, et au respect que nous avons pour la loi et l'autorité régulièrement constituée ; quant à l'intérêt que nous inspire l'éducation séculière et religieuse et la bonne intelligence qui existe dans notre société, composée de populations d'origine, de race et de croyances différentes, il n'est aucun Etat, aucune Province, qui puisse être rangée au-dessus de nous. (Applaudissements).

Il me faut terminer ces observations, M. l'Orateur. Je vous remercie, comme je remercie les honorables membres de cette Chambre, de l'attention avec laquelle vous avez eu la patience de m'écouter. Je n'ai pas essayé de faire de la belle éloquence ni des fleurs de rhétorique, comme on a pu s'en convaincre ; mais je me suis efforcé tout simplement de me faire comprendre le plus clairement possible.

Une grande partie du personnel qui représente le peuple en cette Chambre sera bientôt changé. Je ne puis que regretter ce changement, et j'espère dans toute la sincérité de mon cœur que la bonne entente qui jusqu'aujourd'hui n'a cessé d'exister entre les membres des deux côtés de la Chambre sera aussi complète à l'avenir qu'elle l'a été dans le passé, et j'ose aussi espérer que lorsque les membres qui siègent aujourd'hui dans cette enceinte seront remplacés par d'autres, ce qui arrivera dans peu d'années, ceux qui leur succéderont seront aussi loyaux envers la personne et la couronne de notre Souveraine bien-aimée la reine Victoria, aussi attachés aux institutions britanniques, aussi désireux de conserver intacts les liens qui nous unissent à l'Empire ; aussi soucieux du progrès et de la prospérité de notre Province ; j'espère qu'ils seront aussi zélés pour assurer et conserver les bienfaits inestimables d'une presse libre, d'une législation indépendante, d'institutions portant le sceau de la liberté civile et religieuse, bienfaits dont tous jouissent en commun et regardent comme sacrés ; j'espère qu'ils se montreront jaloux de transmettre toutes ces choses à leurs succes-

PARIS-SUIVANT